



TÉLÉTRAVAIL, FACTEUR DE PERFORMANCE ET ANTI-STRESS

Nadine JOURDAN

ISPF

PROMOUVOIR LE BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL
Vers une administration épanouie et efficace



A la suite de la mise ne place du télétravail exceptionnel pour répondre à la crise sanitaire et du bilan positif de ce mode de travail à l'ISPF en 2022, la direction a reconduit cette option pour les agents éligibles. Bien organisé, le télétravail offre des avantages pour les agents, l'employeur et la société.

Cependant, il peut entraîner des difficultés, telles que la perte de lien social, la réduction du sens du collectif ou une baisse de performance individuelle. L'expérience acquise a permis d'identifier les conditions de réussite du télétravail et les écueils à éviter.

PROMOUVOIR LE BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL
Vers une administration épanouie et efficace